



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Du 21 mars 2025

**Présent.e.s :** Mme GUÉGAN Dominique, Maire, M. LE MOING Jean-Jacques, M. URVOIT Rachel, Mme CHEREL Sabrina, Mme BERNARD Solenn, Mme GOALABRE-BITEAU Anne, Mme. LE GARGASSON Nadège, Mme LE GALLIARD Sylvie, M. KERMABON François, M. CHAUVIRÉ Yann, Mme MATIGNON Isabelle, M. LE TROUHER Vincent.

**Absent excusé :** M. JOUANNO Mickaël.

**Absentes :** Mme TROUBOUL Marie-Claire, Mme OLLIVIER Valérie.

Approbation du Compte Rendu du conseil municipal du 21 février 2025 à l'unanimité des conseillers présents sans observation.

### INFORMATIONS DIVERSES

**Livre** : le livre sur Malguénac est en cours de finalisation et sera prochainement imprimé.

**Illuminations de Noël** : La commission animation propose à l'assemblée de diminuer le nombre d'illuminations de Noël louées afin de réaliser quelques économies. Pour Noël 2025 il n'y aura pas de décoration sur la mairie, rue de Guern et sur la place de l'église.

**Exposition photos** : Elle sera installée en avril et les panneaux seront implantés de la mairie jusqu'à la salle Résonance en passant sur la place de l'église.

**L'association vents tournants**, le nouveau bureau de l'association a été reçu par la maire afin d'échanger sur les zones d'accélération des énergies renouvelables.

**Le conseiller aux décideurs locaux**, M Didier NICOLAS quitte ses fonctions début avril, il sera temporairement remplacé par Mme Maryse PIVAUT du SGC de Lorient.

**PCS** : Signature le 16 avril en mairie, les alertants seront invités à une réunion ultérieurement.

**PLUi** : l'enquête publique relative aux modifications du PLUi débute le 11 avril jusqu'au 13 mai 2025. Les périmètres de protection des bâtiments de France ont entre autre été modifiés.

### Vote du compte financier unique 2024 - budget lotissement rue de Guern/ Park Liam

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux

dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents,

Mme la maire a quitté la séance et le conseil municipal, a élu M. Jean Jacques LE MOING pour assurer la présidence de la séance ;

Considérant le CFU présenté et résumé comme suit par le président de séance :

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE				
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2024				
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	72 747.90€	228 045.21€	300 793.11€
	Recettes réalisées	29 425.28€	141 195.36€	170 620.54€
	Restes à réaliser	0€	0€	0€
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	70 875.28€	228 045.21€	298 920.49€
	Dépenses réalisées	11 967.55€	78 703.05€	90 670.60€
	Restes à réaliser	0€	0€	0€
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	17 457.73€	62 492.21€	79 949.94€
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	43 322.62€	-140 719.93€	-97 397.31€
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit (+/-)	60 780.35€	-78 227.72€	- 17 447.37€
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	0€	0€	0 €
Résultat cumulé	Excédent/déficit	60 780.35€	-78 227.72€	- 17 447.37€

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents (la maire étant sorti et n'ayant pas pris part au vote), décide :

- d'**APPROUVER** le compte financier unique 2024 du budget lotissement rue de Guern - Park Liam.
- **DONNE POUVOIR** à Mme la maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

	<b>Vote du compte financier unique 2024 - budget principal de la commune</b>
--	--

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents,

Mme la maire a quitté la séance et le conseil municipal, a élu M. Jean Jacques LE MOING pour assurer la présidence de la séance ;

**Considérant** le CFU présenté et résumé comme suit par le président de séance :

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE				
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2024				
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	1 836 943.16€	1 969 231€	3 806 174.16€
	Recettes réalisées	811 256.37€	1 665 506.01€	2 476 762.38€
	Restes à réaliser	660 246.63€	0 €	660 246.63€
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	1 836 943.16€	1 969 231€	3 806 174.16€
	Dépenses réalisées	1 266 457.58€	1 637 563.31€	2 904 020.89€
	Restes à réaliser	536 057.63€	0 €	536 057.63€
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	-455 201.21€	+ 27 942.70€	-427 258.51€
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	- 26 213.17€	+321 387.46€	295 174.29€
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit (+/-)	- 481 414.38€	+ 349 330.16€ + 6198.97€ pour reprise excédent budget SADI	-125 885.25€
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	124 189€	0 €	124 189€
Résultat cumulé	Excédent/déficit	- 357 225.38€	+ 355 529.13€	-1 696.25€

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents (la maire étant sorti et n'ayant pas pris part au vote), décide :

- **d'APPROUVER** le compte financier unique 2024 du budget principal de la commune.
- **DONNE POUVOIR** à Mme la maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

	<b>Affectation des résultats 2024 - budget lotissement rue de Guern - Park Liam</b>
--	---

Considérant que le CFU adopté préalablement fait ressortir les résultats suivants :

Section de FONCTIONNEMENT		
Dépenses de fonctionnement : mandats émis	78 703.05 €	A
Recettes de fonctionnement : titre émis	141 195.26 €	B
Résultat brut de fonctionnement	62 492.21 €	C=B-A
Résultats N-1 reporté	-140 719.93 €	D
<b>Résultat net de fonctionnement</b>	<b>-78 227.72 €</b>	RNF=C+D

Section d'INVESTISSEMENT		
Dépenses d'investissement	11 967.55 €	A
Recettes d'investissement	29 425.28 €	B
Résultat brut de la section d'investissement	17 457.73 €	RBI
Résultats N-1 reportés (001)	43 322.62 €	C
<b>Déficit/excédent d'investissement R001</b>	<b>60 780.35 €</b>	D=RBI+C

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide :

- **D'AFFECTER** en fonctionnement en dépenses au compte 002 du BP 2025 le déficit de fonctionnement de 78 227.72€.
- **D'AFFECTER** en investissement l'excédent d'investissement de 60 780.35 € du budget 2024 en recettes d'investissement à l'article 01 du budget 2025.
- **DONNE POUVOIR** à Mme la maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

	<b>Affectation des résultats 2024 - budget principal de la commune</b>
--	--

Considérant que le CFU adopté préalablement fait ressortir les résultats suivants :

Section de FONCTIONNEMENT		
Dépenses de fonctionnement: mandats émis	1 637 563.31 €	A
Recettes de fonctionnement: titre émis	1 665 506.01 €	B
Résultat brut de fonctionnement	27 942.70 €	C=B-A
Résultats N-1 reporté	321 387.46 €	D
excédent SADI	6 198.97 €	
déficit lotissement		
<b>Résultat net de fonctionnement</b>	<b>355 529.13 €</b>	RNF=C+D

Section d'INVESTISSEMENT		
Dépenses d'investissement	1 266 457.58 €	A
Recettes d'investissement	811 256.37 €	B
Résultat brut de la section d'investissement	-455 201.21 €	RBI
Résultats N-1 reportés (001)	-26 213.17 €	C
Déficit/excédent d'investissement R001	<b>-481 414.38 €</b>	D=RBI+C

Solde des restes à réaliser d'investissement		
Dépenses engagées non mandatées	536 057.63 €	A
Recettes restant à réaliser	660 246.63 €	B
Besoin de financement		B-A
Excédent de financement	124 189.00 €	

Reprise RNF	<b>355 529.13 €</b>	RNF
1) Affectation en réserve R1068 en investissement G=au minimum couverture de financement F	355 529.13 €	G=F
2) Report en fonctionnement R002	0.00 €	H

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide :

- **D'AFFECTER** en investissement au compte 1068 du BP 2025 l'excédent de fonctionnement de 355 529.13€.
- **D'AFFECTER** en investissement le déficit de clôture de 481 414.38 € du budget 2024 en dépenses d'investissement à l'article 01 du budget 2025.
- **DONNE POUVOIR** à Mme la maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

## TAUX D'IMPOSITION 2025

Sur proposition de la commission finances qui s'est réunie le 17 mars 2025 qui préconisait une augmentation des taux de 1 % :

- **le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents d'adopter les taux d'imposition suivants :**

Taxes	Taux 2024	Taux 2025
Foncier Bâti	<b>35.07%</b>	<b>35.42%</b>
Foncier Non Bâti	<b>39.30%</b>	<b>39.70%</b>

Habitation	13.51%	13.64%
------------	--------	--------

## ADOPTION DU BUDGET ANNEXE « lotissement Park Liamm »

Le Conseil Municipal examine la proposition de budget annexe « lotissement Park Liamm » 2025 établie par la commission des finances le 17 mars 2025 et présentée par Madame le Maire puis vote ce document tel que présenté, lequel peut se résumer ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	Dépenses	78 527.72€	
	Recettes	78 527.72€	
SECTION D'INVESTISSEMENT	Dépenses	12 100€	
	Recettes	60 780.35€	

Après débat, le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents :

- **D'ADOPTER** le budget principal 2025 de la commune en équilibre en dépenses et en recettes pour la section de fonctionnement à 78 527.72€ et en excédent pour la section investissement à 12 100€ en dépenses et 60 780.35€ en recettes.

## ADOPTION DU BUDGET PRINCIPAL 2025

Le Conseil Municipal examine la proposition de budget 2025 établie par la commission des finances le 17 mars 2025 et présentée par Madame le Maire puis vote ce document tel que présenté, lequel peut se résumer ainsi:

SECTION DE FONCTIONNEMENT	Dépenses	1 631 476€	
	Recettes	1 631 476€	
SECTION D'INVESTISSEMENT	Dépenses	1 218 031.44€	
	Recettes	1 218 031.44€	

Après débat, le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents :

- **D'ADOPTER** le budget principal 2025 de la commune en équilibre en dépenses et en recettes pour un total de 2 849 507.44 euros.

Fin du conseil à 21h10.